



Conseil national  
de l'information statistique

Paris, le 20 novembre 2013  
N° 188/H030

## Commission TERRITOIRES

### Programme statistique 2014

#### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction de la diffusion et de l'action régionale - DDAR

Réseau de l'action régionale ..... [2](#)

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Direction générale des collectivités locales - DGCL ..... [5](#)

#### MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

#### MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA VILLE

Secrétariat général du Comité interministériel des villes - SGCIV ..... [7](#)

#### EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2014

ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS ..... [12](#)

SIGLES ..... [24](#)

**Avertissement : Cette compilation reprend les avant-projets transmis entre mai et août 2013 au Département de la coordination statistique et internationale de l'Insee à sa demande (note n°281 du 30 avril). Elle ne rend pas compte des modifications intervenues ultérieurement.**

## **MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

Insee - Direction de la diffusion et de l'action régionale - DDAR

Réseau de l'action régionale

### **1. Contexte**

Le département de l'action régionale (DAR) n'est pas producteur de données au sens strict, il participe à de nombreux projets de l'Insee qui concernent la production de données locales (enquêtes tourisme, Siera sur l'emploi, Filosofi sur les revenus...). Il calcule des indicateurs destinés à enrichir le site Insee.fr ou à répondre à la demande des acteurs publics.

Sa production est donc largement dépendante de l'avancement de ces projets, ainsi que des projets concernant la diffusion comme le projet de rénovation du site Insee.fr.

Les moyens de l'action régionale sont constitués du département de l'action régionale et des services études et diffusion des directions régionales dont les effectifs diminuent de manière rapide (-25 personnes par an entre 2010 et 2013). Une partie des travaux réalisés sont financés par les acteurs publics régionaux et locaux (extensions d'enquêtes, études en partenariat) dont les moyens budgétaires sont à la baisse.

### **2. Travaux nouveaux pour 2014**

#### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Pas d'enquête nouvelle.

#### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2014**

Les projets concernent la géolocalisation de fichiers administratifs :

- Fichier des journées défense et citoyenneté (JDC) du Ministère de la Défense (direction du service national) : ce fichier contient des informations précieuses sur le niveau en lecture des jeunes français de 17 ans. Jusqu'à présent, ces informations ne sont exploitées par l'éducation nationale qu'aux niveaux national, régional et départemental. A partir de 2014, ce fichier sera chaque année mis à la disposition de l'Insee qui procédera à la géolocalisation des adresses des jeunes. Cette opération permettra d'enrichir considérablement les études sur l'illettrisme, grâce à un ciblage fin des zones les plus touchées.

- Plusieurs fichiers, dont l'Insee dispose déjà et qu'il géolocalise, feront l'objet de nouvelles exploitations, afin d'enrichir les synthèses urbaines :

- Pôle emploi (chômeurs)
- Cnam (population concernée par la CMU-C)
- Depp (élèves du secondaire)
- RPLS (logements sociaux)

- Fichier Perval : la géolocalisation de ce fichier contenant toutes les transactions immobilières enregistrées par les notaires devrait pouvoir être envisagée. Une convention entre Perval et l'Insee existe déjà mais qui ne porte pas sur ce type d'utilisation.

#### **2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014**

##### **Travaux de diffusion**

Il s'agit de poursuivre la diffusion de données locales supracommunales avec un souci d'harmonisation d'une part avec les données nationales et d'autre part entre données locales. En matière de revenus, les données proviendront du dispositif Filosofi dès qu'il sera opérationnel et remplaceront celles de RFL et RDL.

Pour les données infra-communales, le département de l'action régionale poursuivra la diffusion de données « au carreau » sur Insee.fr (données sur recensement, DEFM). De nouvelles fiches Diagnostic de Quartier (DdQ) sur les nouveaux quartiers, issus de la réforme de la politique de la ville, seront diffusées. Ces fiches seront diffusées sur Insee.fr (comme les ZUS actuellement). Par ailleurs, les Indicateurs Clés de la Politique de la Ville (ICPV) devront également être produits et diffusés sur les nouveaux quartiers de la politique de la ville.

En matière de production et de diffusion d'indicateurs, le département de l'action régionale envisage la mise à disposition d'indicateurs locaux sur le bien-être et la qualité de vie, en particulier concernant le logement, et la poursuite de la diffusion de données sur les questions de parité hommes-femmes.

### **Travaux d'étude**

Les travaux d'étude du département de l'action régionale sont destinés à être déclinés pour toutes les régions ou à offrir une analyse territorialisée, au cas par cas, des questions économiques et sociales.

Dans le domaine économique, les travaux s'articuleront autour du thème crise et territoire et sur l'évolution du système productif local via les valeurs des PIB régionaux. A ce sujet, des séries longues rétropolées pourraient être utilisées. Dans le domaine démographique, le DAR devrait publier des analyses sur les évolutions démographiques 1999-2006-2011, en collaboration avec le département de la démographie. Enfin, les questions de logement et d'étalement urbain, ou encore de précarité et d'exposition des populations aux risques seront l'objet d'investigations de la part des pôles de service de l'action régionale (Psar). Sur les questions territoriales, il poursuivra ses travaux sur l'accès aux services et sur la connaissance de l'espace rural.

Le département de l'action régionale s'engage, par ailleurs, dans la réalisation d'une nouvelle édition de la « France et ses régions » qui devrait être publiée fin 2014. Des Insee-Première sont envisagés à partir des résultats de l'enquête IVQ (extensions pour 5 régions), l'économie sociale et solidaire (projet de loi en cours), les revenus (Filosofi). Le DAR participera également au rapport de l'observatoire des territoires de la Datar dont la partie transversale sera consacrée à la qualité de vie.

La division des études territoriales mènera des investigations au niveau infra-communal sur plusieurs thèmes :

- retards scolaires (finalisation du travail commencé en 2013),
- illettrisme, à partir du fichier des JDC,
- logement social (en collaboration avec le SOeS), à partir du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), géolocalisé.

### **2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2014**

Le DAR suivra de près les travaux liés à la rénovation de Siera. Un des enjeux de ce système d'information est en effet la mise à disposition d'estimations localisées d'emploi (trimestrielles et annuelles). Le DAR veillera à ce qu'un niveau de qualité suffisant soit possible pour une utilisation des données au niveau communal lorsque la DSN remplacera les DADS.

De même, il poursuivra son implication dans la mise en place du projet Filosofi, l'enjeu principal étant de pouvoir disposer d'indicateurs de pauvreté à des niveaux géographiques plus fins que le niveau départemental (communal voire infracommunal).

### **3. Aspects particuliers du programme 2014**

---

#### **3.1. Aspects « Territoires »**

La plupart des sources jusqu'à présent géolocalisées uniquement sur le champ RIL (communes de plus de 10 000 habitants) et communes politique de la ville peuvent désormais l'être sur le champ complet des communes de métropole (pour les DOM, seule la Réunion est dans ce cas). Cette possibilité ouvre donc de nouvelles perspectives en termes d'analyse territoriale.

Le DAR finalisera fin 2013 et utilisera en 2014 un distancier pour étudier toutes les questions relatives à l'accès aux services.

#### **3.2. Aspects « environnement et développement durable »**

Les travaux sur la problématique de l'occupation de l'espace et de l'étalement urbain, réalisés en 2012-2013, pourront être poursuivis, en coordination avec le SOeS. La question de prix du foncier devra en particulier être traitée, avec l'exploration de nouvelles sources.

Le DAR poursuivra sa mise à disposition d'indicateurs territoriaux de développement durable qu'il complètera par des indicateurs sur la qualité de vie.

#### **3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »**

La réforme de la politique de la ville et la refonte des quartiers prioritaires va entraîner un besoin accru de statistiques et d'analyses sur ces nouveaux quartiers.

La plupart des projets de lois en préparation vont impacter les travaux du réseau de l'action régionale et susciter des demandes sur des points zéro et des suivis au niveau national et au niveau régional et local :

- égalité des territoires avec des questions sur l'accès aux services,
- économie sociale et solidaire,
- suivi des fonds européens,
- emploi public...

#### **3.4. Aspects «européens »**

Le DAR participe à la collecte annuelle pour l'audit urbain. La cheffe de la division des études territoriales représente l'Insee au sein du réseau des « National Audit Urban Coordinators ».

### **4. Opérations répétitives**

---

Non concerné.

### **5. Allègement de la charge statistique des entreprises**

---

Non concerné.

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION**  
**ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Direction générale des collectivités locales - DGCL  
Département des études et des statistiques locales - DESL

## 1. Contexte

---

Le DESL recueille, contrôle, traite et analyse de l'information essentiellement de source administrative pour mettre à disposition les statistiques et indicateurs sur les collectivités locales : finances et fiscalité, suivi des agents de la fonction publique territoriale, évolution des structures locales.

Il bénéficie du dispositif Siasp (système d'information sur les agents du secteur public) accessible aux seuls SSM, pour le suivi des agents rémunérés par les collectivités locales.  
Le DESL réalise de nombreux travaux dans le cadre d'études d'impact, pour des projets de loi notamment.

L'année 2014 est l'année de l'achèvement de la carte intercommunale : au 1<sup>er</sup> janvier 2014, hormis pour l'Île-de-France, toutes les communes seront regroupées dans des EPCI à fiscalité propre, dans lesquels les élections des délégués communautaires auront lieu par fléchage des conseillers municipaux élus en mars 2014.

Le projet de loi de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, prévoit notamment la création de nouveaux groupements de collectivités, aux compétences élargies. Deux autres projets de loi, relatifs à la décentralisation, seront présentés en 2013/2014, un projet de loi de mobilisation des régions pour la croissance et l'emploi et de promotion de l'égalité des territoires, et un projet de loi de développement des solidarités territoriales et de la démocratie locale

Le département des études et statistiques locales a la responsabilité du système d'information sur **l'intercommunalité**. Celui-ci repose sur la gestion de ces organismes effectuée par les préfetures et/ou sous préfetures, et depuis mars 2013, s'appuie sur un procédé d'échange dématérialisé avec l'Insee sur le répertoire Sirene.

Il permet la diffusion, sur un site Internet, des informations statistiques et cartographiques sur l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale, informations portant notamment sur la nature de l'EPCI, sa composition, ses compétences, sa nature juridique.

La base nationale de données sur internet (Banatic), qui a fait l'objet d'une refonte en 2013, est à présent opérationnelle.

Dans le domaine des **finances locales**, l'information recueillie par le département des études et des statistiques locales provient essentiellement de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics. Ces données ont vocation à être dématérialisées. Le département exploite les données financières et fiscales, produites par la DGFIP, et a la charge de la publication du rapport annuel de l'Observatoire des finances locales, présenté au Comité des Finances locales.

Pour la **fonction publique territoriale (FPT)**, le DESL dispose depuis fin 2011 du fichier Siasp, élaboré par l'Insee. La disponibilité de Siasp va conduire la DGCL à poursuivre et approfondir ses travaux sur l'évolution des effectifs et des salaires, notamment pour analyser les effets de la mise en commun des personnels dans le cadre des intercommunalités.

Les publications du DESL (documents statistiques et Bulletins d'information statistique) sont diffusées sur le site internet commun à la DGFIP et la DGCL, [www.collectivités-locales.gouv.fr](http://www.collectivités-locales.gouv.fr)

**La réalisation de ces projets pour 2014 est fortement liée à l'évolution des moyens du département des études et des statistiques locales : celui-ci qui comptait en janvier 2013, 8 cadres A (sans compter le chef de DESL et son adjointe), n'en compte plus que 6 à l'été 2013, et devrait disposer seulement de 5 chargés d'études/statistiques en janvier 2014.**

**Cette contraction brutale de ses effectifs (liée à la MAP) a déjà conduit le département à supprimer des publications statistiques en 2013. Le département va redéfinir ses priorités et supprimer des travaux d'appui au sein de la DGCL pour l'exercice 2014.**

## **2. Travaux nouveaux pour 2014**

---

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Le département des études et des statistiques locales exploite les rapports sur l'état des collectivités, qui sont bisannuels. En 2014, le DESL va lancer l'exploitation des bilans sociaux au 31 décembre 2013, dont il réalisera une première exploitation sur un échantillon pour des résultats à la fin de l'année 2014.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2014**

Le département des études et des statistiques locales participe depuis 2011 à l'expertise du fichier Siasp, dans le cadre d'un groupe de travail Insee, DGAFP, Drees et DGCL, notamment sur les salaires.

### **2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014**

Le département des études et des statistiques locales diffusera des études sur les salaires dans la fonction publique territoriale, en coordination avec les travaux menés par l'Insee et la DGAFP sur les mêmes thèmes.

## **3. Aspects particuliers du programme 2013**

---

### **3.1. Aspects « Territoires »**

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu des effectifs réduits du service statistique, il n'est pas prévu de travaux relatifs à un territoire particulier.

### **3.2. Aspects « environnement et développement durable »**

### **3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »**

Le DESL fournit les données financières aux dispositifs d'observation et de suivi des politiques sociales publiques, pour la part importante qui relève d'une politique publique locale. La qualité de la ventilation fonctionnelle des comptes des administrations publiques locales est essentielle à cet égard.

### **3.4. Aspects « européens »**

Sans objet

## **4. Opérations répétitives**

---

Le DESL exploite les comptes budgétaires, les comptes de gestion et les états fiscaux des collectivités locales, pour présenter les comptes des collectivités, notamment dans le cadre du rapport de l'Observatoire des Finances locales.

Compte tenu de la réduction de ses effectifs, le DESL a déjà supprimé une partie de ses travaux, notamment l'exploitation des budgets primitifs dans le secteur communal.

## **5. Allègement de la charge statistique des entreprises**

---

Sans objet.

### **MINISTERE DE L'EGALITE DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT MINISTERE DELEGUE A LA VILLE**

Secrétariat général du Comité interministériel des villes - SG-CIV

#### **1. Contexte**

---

La sous-direction des études statistiques et de l'évaluation du Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV) développe un système d'information sur les quartiers de la politique de la ville, réalise des études statistiques sur ce champ et contribue à l'évaluation de cette politique publique.

**L'infrastructure d'observation actuelle du SG-CIV repose pour l'essentiel sur des exploitations territoriales des enquêtes du système statistique public et de sources administratives. Une enquête par panel auprès d'habitants des quartiers complète, depuis 2011, ce dispositif.**

#### **L'échelle territoriale**

La géographie de la politique de la ville est définie à **une échelle infra-communale** ce qui conditionne les sources de données mobilisables pour l'observation statistique de ces quartiers.

**A l'échelle de chaque quartier** l'observation statistique repose sur l'exploitation de sources administratives géoréférencées complétée d'un travail d'estimation de la part de l'Insee, les « estimations mixtes », qui combine l'utilisation de ces sources et le recensement.

Auparavant disponibles sur les seuls quartiers ZUS et ZFU, la géographie réglementaire, ces données le deviennent progressivement sur le champ de la géographie contractuelle, les Cucs.

Pour réaliser des **analyses infra-communales**, sont également mobilisables, sous réserve de travaux spécifiques, les données à l'Iris ou, plus récemment, les données carroyées mises en place par l'Insee.

À **l'échelle nationale**, l'observation statistique bénéficie également de l'exploitation d'enquêtes statistiques dont la représentativité sur le champ de la politique de la ville est assurée, que ce soit d'origine ou via un échantillon dédié.

Un accès aux données des recensements de population enrichies de l'information d'appartenance de l'adresse à un quartier de la politique de la ville, permettrait une exploitation, à des fins d'études, de cette source à des **échelles géographiques intermédiaires**. Il a été demandé à l'Insee.

#### **Les champs d'étude**

**Les politiques de la ville sont mises en œuvre sur cinq champs prioritaires** : l'accès à l'emploi et le développement économique ; l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, la réussite éducative et l'égalité des chances, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, l'accès à la santé. Elles s'appuient en grande partie sur la mise en œuvre des politiques de droit commun, mais aussi sur quelques dispositifs spécifiques.

**Les outils statistiques sur lesquels s'appuie la SG-CIV relèvent donc pour l'essentiel de la responsabilité de l'Insee ou des services statistiques compétents sur ces différents champs.**

En matière d'**emploi**, sont principalement mobilisés l'enquête Emploi et les DEFM, mais aussi les travaux d'évaluation des politiques de l'emploi, et en particulier des dispositifs du plan de cohésion sociale, menés par la Dares ou, dans le cadre d'un partenariat, les travaux du Cereq sur la question de l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi.

En matière de **développement économique** la Sdese s'appuie sur les fichiers Sirene, géoréférencés par l'Insee, sur Clap ou sur les données de l'Acoss.

Les principales sources en matière de **revenus** sont les fichiers géoréférencés des revenus fiscaux, des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire et des allocataires CAF. L'enquête annuelle Revenus Fiscaux de l'Insee est également utilisée.

Les questions de **conditions de vie** sont abordées à l'aide des enquêtes SRCV et Trajectoire et Origines. Peu exploitées pour le moment les enquêtes Panel Premiers Migrants et Elipa devraient permettre d'approfondir cette question de l'immigration.

En matière de **logement**, sont principalement mobilisés les fichiers de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (Anru) et de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah). L'enquête logement de l'Insee complète le dispositif, du côté des bénéficiaires. Le SG-CIV attend donc avec impatience les résultats de l'enquête 2013. Sont également à l'étude les exploitations des fichiers du SOeS, en particulier de Filocom, et du répertoire des logements sociaux.

Dans le champ de l'**éducation**, les données sur la réussite scolaire sont issues des fichiers de la Depp. Ces données, concernent essentiellement les élèves scolarisés dans des établissements publics situés dans les Zones urbaines sensibles. Est attendu un élargissement aux établissements privés sous contrat et aux quartiers Cucs. Parallèlement l'utilisation du géoréférencement par l'Insee de la base Élèves permet progressivement de passer d'une logique de localisation de l'établissement à celle du lieu de résidence de l'élève. Elle a permis en 2012 de se pencher sur la scolarité des élèves résidant en ZUS, en particulier sur leur accès à l'éducation prioritaire et sur leur orientation. Est en cours en 2013 une étude sur les résultats scolaires des établissements selon le taux d'élèves résidant en ZUS qu'ils accueillent. Ces avancées se heurtent toutefois à des problèmes de mobilisation de moyens au sein de la Depp.

L'enquête Information et Vie Quotidienne, a apporté en 2013 un éclairage particulier sur la question de l'illettrisme. L'exploitation des données collectées au cours des Journées d'Appel Pour la Défense, dont le géoréférencement est actuellement pris en charge par l'Insee, complètera cette mesure dès 2014.

En matière de **prévention de la délinquance**, la principale source administrative mobilisée est l'état 4001, statistique du ministère de l'Intérieur sur les crimes et délits constatés par les services de police et de gendarmerie. Depuis 2010 les données sont disponibles trimestriellement. L'enquête nationale de victimation, « Cadre de vie et sécurité », conduite par l'Insee et l'ONDRP permet de mesurer auprès des habitants la perception de leur quartier et de ses problèmes et les faits de délinquance dont ils ont été victimes. Si les ZUS n'ont pas fait l'objet d'un suréchantillon spécifique en 2013, celui-ci sera rétabli dès 2014.

En matière de **santé** les analyses portent d'une part sur l'offre de soins, avec le fichier Adeli des professionnels de santé ou la BPE, et d'autre part sur l'état de santé et le recours aux soins à l'aide de la cohorte Sirs (Santé, inégalités et ruptures sociales), de l'enquête Décennale Santé, des enquêtes triennales en milieu scolaire ou de l'enquête Santé Protection Sociale.

Une collaboration avec le ministère des **sports** a permis l'exploitation du répertoire des équipements sportifs puis sur le champ de la pratique sportive, celle des fichiers de licenciés.

Ces analyses en matière d'**équipements** de santé et sportifs vont être complétées sur d'autres domaines en utilisant la Base Permanente des équipements de l'Insee. Selon la disponibilité des données, celles-ci interviendront à l'échelle des Iris, des quartiers mais aussi en coordonnées géographiques par exemple en matière d'équipements sociaux. L'Insee met en effet progressivement en place une expertise de la géolocalisation sur les différents domaines couverts par la BPE en tenant compte de la priorité des besoins du SGCIV.

## **Le Panel Politique de la Ville**

**Depuis 2011, le SG-CIV a également mis en place une enquête par panel auprès des résidents des zones urbaines sensibles.** Cette enquête est mise en œuvre auprès d'une cohorte de 1750 ménages résidant dans une quarantaine de quartiers de la politique de la ville. Ce suivi vise à mieux comprendre les trajectoires de ces ménages et à identifier l'impact sur leurs conditions de vie des politiques menées localement, ainsi qu'à porter un regard de long terme sur l'effet de ces politiques. Un autre enjeu de ce dispositif est de continuer à observer les ménages qui quittent les quartiers. Cette opération implique différents partenaires, grands institutionnels de la politique de la ville : Agence nationale pour la rénovation urbaine, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, Caisse des dépôts et consignations, Plan Urbanisme Construction Architecture, Union Sociale pour l'Habitat.

## **La valorisation des travaux**

Les travaux de la Sdese alimentent de nombreuses études, publiées en particulier dans le rapport annuel de l'Observatoire des zones urbaines sensibles (**Onzus**) dont la Sdese assure le secrétariat permanent.

Ils permettent également de mettre à disposition des partenaires nationaux et locaux, des données d'observation sur les périmètres géographiques de la politique de la ville via son site **SIG-Ville**.

## **La réforme de la géographie prioritaire**

Dans le cadre de la réforme en cours de la géographie de la politique de la ville la Sdese s'appuie très largement sur les données disponibles à une échelle infra-communale, données Iris et données carroyées. Des travaux spécifiques sont réalisés en appui à l'Insee par la Division des Études Territoriales.

## **2. Travaux nouveaux pour 2014**

---

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Le SG-CIV déploiera en 2014 la quatrième et dernière vague de l'enquête PPV.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2014**

La politique d'exploitation croissante des sources administratives à des fins statistiques, que ce soit par l'Insee ou par les SSM, et le développement du géoréférencement, enrichira les informations mobilisables par le SG-CIV sur son champ de compétences.

2014 devrait normalement voir une amélioration de l'analyse des moyens consacrés par l'Éducation nationale aux quartiers de la politique de la ville, une utilisation des Japd, l'élargissement à de nouveaux domaines de l'utilisation de la BPE et sans doute l'utilisation du répertoire du parc locatif social. Ces travaux sont dépendants des moyens mobilisables au sein du SSP pour ce faire.

### **2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2014**

Le sur-échantillon mis en place dans l'enquête Logement permettra son exploitation sur les quartiers de la politique de la Ville.

### **2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2014**

La réforme en cours de la géographie de la politique de la ville va conduire la Sdese à faire évoluer le champ d'observation ainsi que, vraisemblablement, ses méthodes et échelles d'observation. En matière d'enquêtes, le champ des quartiers à couvrir va évoluer. En matière de sources

administratives, le souci de couvrir à la fois les nouveaux quartiers prioritaires mais aussi les territoires de veille va sans doute conduire à un développement de l'usage des données carroyées et à un besoin de collaboration accrue avec la DET, par exemple en matière d'estimations mixtes.

### 3. Aspects particuliers du programme 2014

---

#### 3.1. Aspects « Territoires »

**L'observation statistique en matière de politique de la ville est, par nature, territoriale. Le SG-CIV exprime une demande nationale d'information à une échelle territoriale extrêmement fine. Le SG-CIV demande donc à ce que cet avant-projet soit transmis dans son intégralité à la commission « Territoires ».**

#### 3.2. Aspects « environnement et développement durable »

RAS

#### 3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Le SG-CIV a engagé une démarche d'évaluation nationale de la politique de la ville appuyée sur un programme pluriannuel d'études coordonné par l'Observatoire national des ZUS.

Les travaux retenus portent sur l'identification des effets propres de la politique de la ville et de ses programmes, mais également sur les effets pour les quartiers en politique de la ville de réformes plus globales. Les évaluations menées par le SG-CIV s'articulent ainsi principalement autour de trois chantiers :

- **Le programme national de rénovation urbaine (PNRU)** : une première évaluation en a été menée à partir d'évaluations qualitatives portant sur les effets de dispositifs spécifiques au sein du PNRU (abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, diminution de la TVA), ou sur les effets globaux de la rénovation urbaine sur des thèmes de la politique de la ville. Un volet quantitatif devrait pouvoir la compléter, réalisée à partir du fichier **Filocom** ;
- **Les dispositifs de réussite éducative**, à travers des évaluations quantitatives des programmes de réussite éducative (PRE) et des dispositifs des « cordées de la réussite » ;
- **Les finances locales**, par des évaluations des effets sur les finances des collectivités en politique de la ville des réformes Borloo de la DSU en 2004-2005 et des réformes des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle.

Enfin, le développement du **Panel Politique de la Ville (PPV)** est l'occasion de mettre en place une base de connaissance pérenne au sein du SG-CIV, mobilisable aussi bien pour des objectifs futurs d'observation que d'évaluation.

#### 3.4. Aspects « européens »

RAS

### 3. Opérations répétitives

<i>Enquêtes statistiques</i>	<i>Unité responsable</i>	<i>Suivi (ne rien inscrire)</i>	<i>Observations</i>
<b>Enquêtes</b>			
Panel Politique de la Ville	SG-CIV		
<b>Exploitation d'enquêtes</b>			
Emploi	Insee		
Logement	Insee		
SRCV	Insee		
ERF (S)	Insee/DGFiP/Cnaf/Cnav/CCMSA		
CVS	Insee		
Enquête sur les livraisons de l'Anru	Anru		
<b>Exploitation de fichiers administratifs</b>			
DEFM	Pôle Emploi/Dares/Insee		
Fichiers de suivi des dispositifs de politique de l'emploi ou de la politique de la ville ciblée sur l'emploi	Dares		
Sirene	Insee		
Clap	Insee		
Revenus fiscaux localisés	DGI/Insee		
Fichiers Cnam	Cnam/Insee		
Fichiers Caf localisés	Cnaf/Insee		
Fichiers de gestion de l'Anru	Anru		
Enquête livraisons de l'Anru	Anru		
Fichiers de gestion de l'Anah	Anah		
Fichier Adeli des médecins	Drees		
Base Permanente des Équipements	Insee		
Fichiers de gestion de l'EN établissements et élèves	Depp		
État 4001	DGPN/DGGN		

### 5. Allègement de la charge statistique des entreprises

RAS

## EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2014 ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS

### **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

#### **Insee - Direction des statistiques d'entreprises**

Département des statistiques de court terme - DSCT

Une extension de la collecte des indices de prix de production aux départements d'outre-mer est envisageable, dans le cadre de l'enquête Opise, mais elle nécessitera une forte expertise locale et des échanges avec les entreprises.

Une extension de l'échantillon de l'enquête mensuelle de branches **aux départements d'outre-mer** est programmée à partir de 2014.

#### **Insee - Direction des statistiques d'entreprises**

Département Synthèses sectorielles

L'enquête Tourisme du département est très fortement utilisée en diffusion territoriale. Elle donne lieu à de nombreuses publications régionales. En 2014, la diffusion locale des enquêtes sur les hébergements touristiques prendra en compte la classification Atout France avec une réropolation depuis 2010.

Parallèlement, il est prévu que des investissements sur **l'emploi touristique, sur l'impact économique du tourisme et sur une déclinaison régionale du compte satellite du tourisme régionaux soient disponibles ou en développement.**

Les résultats des extensions régionales réalisées pour l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS2012) seront diffusés de manière coordonnée avec les résultats au niveau national à l'automne 2014.

#### **Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales**

Département de la démographie

Recensement de la population

### **1. Contexte**

Le programme Homere de modernisation de la collecte du recensement, va faire l'objet d'un début de déploiement, dans la perspective d'une généralisation en janvier 2015. Dans 311 communes choisies par l'Insee, situées dans toutes les régions (y compris les 4 DOM), les ménages qui le souhaitent pourront répondre par internet au recensement. Les responsables du recensement dans les communes seront informés des réponses reçues par internet grâce à un nouveau logiciel informatique mis en place par l'Insee, qui facilitera aussi leur travail au quotidien, et notamment le suivi du travail des agents recenseurs. Les agents recenseurs eux-mêmes seront informés par SMS. Ce dispositif a déjà été testé, avec succès, début 2012 puis début 2013 dans des communes volontaires.

L'important projet de modernisation la gestion du répertoire d'adresses localisées (RIL), à la base de la collecte et du calcul de la population légale dans les grandes communes, sera poursuivi. Il vise à faciliter le travail des agents de l'Insee, mais aussi celui des responsables communaux, dans la gestion et l'expertise du RIL, et à mieux utiliser les sources administratives et cartographiques existantes.

Dans la suite aux travaux du groupe Cnis-Cnerp de 2012 sur l'évolution du questionnaire du recensement, des tests seront menés dans la perspective de modifications pour l'enquête de 2016.

## 2. Travaux nouveau pour 2014

---

Comme en 2009, la Nouvelle-Calédonie fera l'objet d'un recensement exhaustif en 2014. L'Insee se conformera en cela à l'article 157 de la loi du 27 février 2002 qui prévoit que, dans ces territoires, le recensement est réalisé tous les cinq ans, le cas échéant en collaboration avec les instituts de statistique compétent.

## 3. Aspects européens

---

Conformément aux règlements européens sur le recensement, l'Insee va fournir à Eurostat des données du recensement 2011 homogènes avec ceux des autres pays. Ainsi au second semestre 2014 devraient être disponibles (sur le site internet d'Eurostat) des résultats de recensement cohérents entre tous les pays de l'Union, y compris aux niveaux infranationaux.

## 4. Opérations répétitives

---

Depuis 2004 le recensement se déroule sous la forme d'enquêtes annuelles sur une partie du territoire, permettant d'établir des données détaillées chaque année sur la base des cinq dernières enquêtes.

Des enquêtes de recensement ont lieu chaque année par sondage dans les communes de 10 000 habitants ou plus et sont conduites de manière telle que, en cinq ans, le territoire de chaque commune aura été entièrement pris en compte. Simultanément, chaque année, un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants fait l'objet d'une enquête de recensement exhaustive, de sorte que, en cinq ans, toutes ces communes sont recensées. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'Insee et les communes tiennent à jour un répertoire d'adresses localisées (RIL), qui permet la collecte et le calcul de la population légale.

Les protocoles de collecte du nouveau recensement tiennent compte de la répartition des rôles entre l'Insee et les communes telle que le précise la loi : l'Insee organise et contrôle la collecte des informations, les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

La commission nationale d'évaluation du recensement (Cnerp) propose régulièrement les adaptations qui lui semblent nécessaires, suit les mises en œuvre de ces recommandations et se prononce sur les modifications aux textes réglementaires qui encadrent le recensement.

Les populations légales de chaque circonscription administrative sont publiées par décret à la fin de chaque année et les résultats détaillés complets chaque année en juin.

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquêtes de recensement et de contrôle d'exhaustivité ; recensement des communautés	2009A001EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquêtes annuelles de recensement - Cycle 2009-2013	2009A001EC	Insee-DSDS	Annuelle

Dans l'attente d'une modification substantielle du questionnaire à l'occasion du recensement 2016, l'Insee a obtenu la prolongation du visa des enquêtes annuelles pour 2 ans, le questionnaire n'ayant pas changé.

## Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales

Département de la démographie

Base permanente d'équipements

### 1. Contexte

---

Après l'ajout des services de Pôle emploi, les gares, les aéroports et les stations service en 2013, sont envisagés pour 2014, les cinémas et les services répertoriés par la Cnaf : crèches collectives, assistantes maternelles, antennes des CAF.

Mais la principale évolution prévue pour la base diffusée en 2014 pourrait être une plus grande précision géographique (coordonnées X,Y approximatives), ce qui permettrait une analyse plus fine de leur accessibilité.

## 2. Travaux nouveau pour 2014

Les travaux techniques et juridiques engagés en 2013 seront poursuivis pour que les données de la base puissent être diffusées avec une plus grande précision géographique.

## 3. Opérations répétitives

Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'Insee a mis en place une base permanente d'équipements, qui fournit les équipements figurant dans différentes sources administratives (Sirene, Finess – équipements sanitaires et sociaux, Adeli – professions libérales de la santé, etc., au total 19 sources à ce jour). Pour chaque équipement, sont collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. Chaque année, les données sur les équipements sont collectées auprès de leurs producteurs, vérifiées, et la base est mise à jour.

Avant d'introduire un équipement dans la base permanente, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information.

Des enquêtes sur la qualité de la base, sous la forme de vérifications sur le terrain, sont également menées de façon périodique, et leurs résultats sont publiés sur insee.fr. Elles sont réalisées par des agents de l'Insee à l'occasion de la préparation du recensement, par sondage.

Opérations	Type	Objectifs
Base permanente des équipements <i>Insee DSDS-Démo</i>	Rapprochement de différentes sources : - REE-Sirene - <b>Ramsese</b> : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation. - <b>Adeli</b> : Automatisation DÉS Listes de professionnels de la santé - <b>Finess</b> : National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé et de la protection sociale. - .....	Localiser les équipements et estimer leur distance à la population

La liste des sources s'accroît chaque années (actuellement 19) et elle est consultable sur le site de l'Insee : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-adm-bpe.htm>

ou

[http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=fd-bpe11](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=fd-bpe11)

La BPE 2012 a été mise en ligne le 27 juin.

### Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Division "Logement"

Une première communication nationale aura lieu en juin 2013 sur la sur-occupation des logements, dans la lignée de la recommandation du rapport du Cnis sur le mal-logement. Ces travaux seront poursuivis en 2014.

## **Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales**

Département des Prix à la Consommation, des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages

Division Revenus et patrimoine des ménages

L'année 2014 sera marquée par la mise en production du dispositif de Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi), sur les données de revenus 2012. Les données de niveaux de vie localisés produites pour les années 2010 et 2011 dans le cadre du test grandeur nature serviront à analyser la qualité des données en évolution au niveau local et à définir des indicateurs de qualité déclenchant la diffusion. Le plan de diffusion du dispositif sera défini par la co-maîtrise d'ouvrage assurée par le Département de l'Action Régionale. Enfin, des comparaisons avec les statistiques produites par l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, au niveau national, voire régional, seront réalisées de manière à mettre en cohérence les deux dispositifs.

## **Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales**

Département des Prix à la Consommation, des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages

Division Conditions de vie des ménages

Comme les années précédentes, l'enquête Technologies de l'information et de la communication sera collectée aux Antilles, en Guyane et à La Réunion, sans extension.

Habituellement, l'échantillon de l'enquête Cadre de vie et sécurité comportait un sur-échantillon dans les ZUS. En 2013, la taille de l'échantillon a été maintenue mais sans ce sur-échantillon ; en effet, l'année 2013 est marquée par l'enquête Logement qui prévoit un sur-échantillon ZUS important et il a donc semblé préférable de ne pas multiplier les enquêtes dans ces zones en 2013. Le sur-échantillon ZUS devrait être réintégré en 2014. Par ailleurs, des extensions dans les Antilles ou en Guyane sont envisagées en 2014 ou 2015, comme cela avait été le cas à La Réunion en 2011.

## **Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales**

Département des Prix à la Consommation, des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages

Division des Prix à la consommation

Un changement de base de l'IPC est prévu pour l'année 2016 (base 2015). Différents travaux préparatoires à ce changement de base sont engagés. Ceci concerne en particulier l'introduction de la nouvelle nomenclature COICOP, le passage en revue des tarifs relevés dans l'IPC ainsi que la géographie de la collecte.

En parallèle, le projet « données de caisses » se poursuit à partir de l'exploitation de données transmises quotidiennement par des enseignes volontaires.

Enfin, l'Insee prépare également la prochaine enquête **de comparaison spatiale de niveaux de prix** qui aura lieu en 2015.

## **Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales**

Département de l'Emploi et des revenus d'activité

La méthode de production des estimations de chômage localisées (niveaux régionaux, départementaux et des zones d'emploi) sera entièrement revue et sa documentation sera actualisée. En particulier, les informations concernant la localisation de l'emploi au lieu de résidence issues d'Estel et servant pour l'estimation de la population active localisée seront mobilisées de façon plus importante que dans le dispositif actuel. De nouvelles sources d'information sur les travailleurs frontaliers provenant notamment de la Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés (Cnam-TS) entreront aussi en compte dans l'estimation de l'emploi au lieu de résidence.

## **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**

### **Direction générale des finances publiques - DGFIP**

Service de la gestion fiscale

Sous-direction des missions foncières, de la fiscalité du patrimoine et des statistiques

Les tableaux de données chiffrées mis en ligne sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) sont, pour la plupart, déclinés au niveau communal.

Un effort permanent est mené par le bureau GF-3C pour fiabiliser, préciser et enrichir ces statistiques.

## **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

Service de la statistique et de la prospective - SSP

L'enquête mensuelle sur les prix des consommations intermédiaires nécessaires à l'agriculture sera mise en œuvre dans les DOM, en vue de permettre l'extension de l'Ipampa aux DOM.

Engagés en 2013, les travaux méthodologiques de refonte de la diffusion des statistiques sectorielles à partir d'Esane seront finalisés. Ils devraient permettre, sur le champ ministériel des industries agroalimentaires et coopératives, d'assurer une plus grande convergence avec les statistiques publiées par l'Insee et de mieux répondre aux besoins des utilisateurs concernant les analyses territorialisées des performances économiques des entreprises.

## **Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER**

Pour 2014, la possibilité de réaliser des statistiques sur la distance domicile-établissement d'enseignement et de formation sera étudiée à partir des codes postaux. Le projet de diffusion de données statistiques aux établissements sera poursuivi si une solution peu coûteuse peut être trouvée.

## **MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Direction générale de l'administration et de la fonction publique - DGAFP

Département des études et des statistiques

Dans le prolongement du partenariat expérimental Direction régionale Insee-Sgar (plateforme régionale RH)-Conseil Régional mené en région Nord-Pas-de-Calais depuis 2012 avec l'appui technique du DES, **le chantier de suivi annuel de l'emploi public local** lancé en 2013 aboutira à la mise à disposition dans toutes les régions (y compris les DOM) de données sur les effectifs dans les trois versants de la fonction publique au niveau local (jusqu'au niveau de la zone d'emploi). Dans un premier temps, l'expérimentation entamée en Nord-Pas-de-Calais est élargie à deux autres régions (Bourgogne et Alsace) avant généralisation en 2014 (niveaux d'emplois jusqu'à la zone d'emploi, par catégorie d'employeur, par grandes caractéristiques sociodémographiques et statutaires et par filière métier).

Régionalisation de l'enquête sur les recrutements de fonctionnaires dans la fonction publique de l'État : extension à la fonction publique territoriale en collaboration avec la DGCL.

## **Direction générale des douanes et droits indirects**

Département des statistiques et études économiques

Les statistiques du commerce extérieur sont ventilées par département et régions.

## **MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

### **Département des études, de la prospective et des statistiques - Deps**

Dépenses culturelles des collectivités territoriales :

- Publication des résultats de l'enquête Dépenses culturelles des collectivités locales.
- Expertise des données statistiques disponibles sur les dépenses culturelles des collectivités locales (DGCL, DGFIP, Insee – Comptes nationaux) afin d'adapter au mieux l'enquête et, d'autre part, d'estimer si possible des indicateurs annuels sur ce thème.

Enquêtes et données régionales sur la culture :

- Les observatoires locaux d'observation culturelle se sont fortement développés depuis quelques années (en particulier sur l'emploi). Le Deps peut être sollicité, via les Drac ou les Directions générales, pour participer à la mise en place d'une enquête ou à l'expertise des résultats. Afin de mieux répondre à ces demandes, voire de limiter le nombre d'enquêtes, le Deps va poursuivre la mise à disposition systématique de données régionales (quand la source le permet, exemple DADS sur l'emploi culturel)

## **MINISTERE DE L'INTÉRIEUR**

Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration -SGII  
Département des statistiques, des études et de la documentation - DSED

Études sur la localisation infranationale des descendants d'immigrés. Un ensemble d'études amorcées en 2012 sont en cours, en collaboration avec l'Insee.

Appui éventuel à des Direction régionales de l'Insee sur leurs projets d'études sur les immigrants.

## **MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE**

Service de l'observation et des statistiques - SOeS  
Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable - SDM3D

La sous-direction est notamment composée du bureau « développement durable et territoires » en charge de la coordination du réseau observation et statistiques en Dreal sous l'autorité du chef de service.

### Géolocalisation

Au premier semestre 2013, la SDM3D a organisé un séminaire consacré à la géolocalisation auquel ont participé l'Insee, la Datar, le réseau scientifique et technique du ministère et le secrétariat général du comité interministériel des villes. Cette rencontre d'une journée devrait être reconduite en 2014 pour mieux partager les progrès techniques en matière de géolocalisation, pour définir des priorités communes et aussi des partenariats de production, comme c'est déjà le cas avec le pôle de géolocalisation de l'Insee à Bordeaux pour le répertoire du parc locatif social du SOeS.

Dans tous les cas, les efforts entrepris en 2013 pour géolocaliser l'information à des niveaux infra communaux (XY, parcelle, carreau) seront poursuivis en 2014. Les sources concernées sont à ce stade le répertoire des entrepôts et plusieurs sources sur le logement et la construction, dont le fichier Sit@del.

### Réseau observation et statistiques et Dreal (ROeS)

En 2014, la sous-direction prévoit d'organiser deux réunions de coordination du ROeS. Par ailleurs l'instance de pilotage du réseau, au sein de laquelle les différentes entités du CGDD, les statisticiens

régionaux et leurs chefs de service sont représentés, devrait aussi se réunir deux fois sous l'autorité du chef de service.

Le fait que le **ROeS ne bénéficie pas du statut de SSM** constitue un véritable frein pour l'exploitation des données produites au sein du service et pose problème compte tenu de la montée en puissance de la demande des acteurs locaux et de l'obligation d'élaborer différents schémas régionaux (climat-air-énergie, politique du logement, politique des transports). Cela complique en effet considérablement l'exploitation des fichiers de données ayant un caractère confidentiel (Exemple : refus opposé par le comité du secret statistique à la suite d'une demande d'accès à l'EACEI formulée par le statisticien issu de l'Insee de la Dreal des Pays de la Loire).

Pour dépasser cette difficulté, la sous-direction doit dégager des moyens pour la mise à disposition des statisticiens du ROeS de données prétabulées respectant les contraintes liées au secret statistique et au secret fiscal. En 2014, il est vraisemblable que cette offre dédiée au ROeS prendra une importance croissante.

#### Corine Land Cover 2012 et couches haute résolution

Corine Land Cover 2012 est en cours de production et devrait pouvoir être diffusé avant la fin du premier semestre 2014. Cette couche d'occupation des sols reste essentielle pour caractériser et suivre dans le temps les phénomènes d'artificialisation, de conflit d'usage des terres et pour répondre aux attentes qui s'expriment en particulier au sein de l'ONCEA. De plus, la production de couches haute résolution, qui seront également disponibles en 2014, devrait permettre une meilleure connaissance des phénomènes d'imperméabilisation et répondre à des attentes multiples en matière de politiques publiques (politique fiscale, protection des zones humides, gestion de la forêt).

#### Sous-direction de l'information environnementale

En 2013, un investissement méthodologique porté par le SOeS sur le sujet de l'analyse du contenu des formations initiales en environnement donnera lieu, en 2014, à une étude complète (qualitative et quantitative) des formations environnementales, y compris des éclairages territoriaux (région PACA, Réunion, Île-de-France). Ce travail sera notamment mis à disposition de l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte.

#### Sous-direction des statistiques des transports - SDST

Extension des équipements transports fournis à la BPE avec les arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux (non ferroviaires).

A partir de l'enquête TRM, production de matrices de flux de marchandises (entrée / sorties) régionales pour alimenter les travaux sur les flux de matières au niveau régional

#### Sous-direction des statistiques de l'énergie - SDSE

La sous-direction des statistiques de l'énergie a publié pour la première fois en 2013 des données communales sur la production des énergies renouvelables d'une part, et sur les livraisons de gaz et d'électricité d'autre part. Ce premier exercice a mis en évidence les défauts des normes sur lesquelles ces collectes s'appuient et il est prévu de les faire évoluer de façon à pouvoir publier toute l'information pertinente pour les collectivités locales.

#### Sous-direction des statistiques du logement et de la construction - SDSLC

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux a précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau

géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

## **MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE**

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture  
Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture - BSPA

Pas d'évolution prévisible en 2014 sur cet aspect, si ce n'est la possibilité de demandes, au niveau européen, de désagrégation des données économiques sur la pêche produites dans le cadre du programme « DCF ». La collecte et la production des indicateurs sont demandés par segment de flotte et « supra-région » (Atlantique-Manche-Mer du Nord/Méditerranée / autres régions). Il n'est pas prévu de collecter des données à un niveau de résolution plus fin, mais des travaux méthodologiques sont conduits au sein des groupes de travail européens pour désagréger les indicateurs à des niveaux plus fins, du point de vue de l'activité ou de la zone géographique. Le BSPA continuera de participer à ces travaux.

## **MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative  
Mission des études, de l'observation et des statistiques - Meos

La Meos a contribué à la mise en place, en collaboration avec la Drees qui a piloté l'opération, un panorama statistique des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). A ce titre, la Meos fournit un ensemble d'indicateurs nationaux relatifs au sport et à la jeunesse, déclinés par régions et départements. Cette publication nationale, en ligne sur le site de la Drees, s'accompagne également de publications régionales alimentées par les données livrées au niveau national et enrichies de statistiques spécifiques à chacune des régions dans le cadre des études qu'elles réalisent ponctuellement. Cette publication annuelle sera reconduite en 2014.

La mission poursuivra en 2014 sa collaboration avec l'Insee sur la géolocalisation des licences sportives délivrées par les fédérations agréées par le ministère. Ces travaux permettent de décliner de manière plus fiable des indicateurs sur la pratique licenciée féminine, ou dans les zones urbaines sensibles, notamment.

## **MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL**

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Dares  
Sous direction « Emploi et marché du travail »

La diffusion de données administratives (notamment sur les demandeurs d'emploi) à un niveau local fin se poursuivra.

## **Pôle Emploi**

Seront poursuivis et approfondis les travaux d'élaboration et de diffusion d'indicateurs départementaux et régionaux sur la demande d'emploi en concertation avec la Dares et ses services déconcentrés.

Conformément à l'accord national cadre entre Pôle emploi et l'Alliance Ville Emplois, un ensemble de données relatives au marché du travail sera régulièrement fourni aux maisons de l'emploi par les directions régionales de Pôle emploi.

## **MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ**

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques - Drees

En 2014, l'enquête 2015 sur l'aide sociale facultative des communes sera préparée. Par ailleurs, les outils d'analyse de l'accès aux soins élaborés avec l'Insee continueront à être mobilisés et de nouveaux développements seront engagés.

## **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

### **MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Secrétariat général

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Depp

Les travaux sur la déclinaison de l'indicateur européen des sortants précoces (Eurostat, calcul à partir des enquêtes emploi de l'Insee pour la France) au niveau des académies se poursuivront, dans la poursuite de ceux initiés en 2011 en approximant le concept européen à partir des questions du recensement de la population et repris en 2012 et 2013 avec les données des enquêtes annuelles de recensement.

## **MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Sous-direction des systèmes d'information et d'études statistiques - Sies

*Élaboration d'un atlas des effectifs étudiants, diffusé sur papier et sur internet, sous une forme très interactive et d'un ensemble d'indicateurs régionaux de la Recherche et de l'Innovation. Diffusion d'indicateurs sur les universités. De nombreuses données sont diffusées par université.*

Des travaux ont été menés fin 2012 sur la question des places vacantes en Sections de Techniciens Supérieurs, Instituts Universitaires de Technologie, et Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (répartition des effectifs et du nombre de classes par académie, spécialité, et taille de la classe pour les STS et CPGE, effectifs par structure et type de diplôme pour les IUT). Dans la lignée de ces travaux, il est envisagé de tenter de mettre en regard le vivier potentiel de nouveaux bacheliers, par type et spécialité de bac et mention, et l'offre en STS et IUT par spécialité, au niveau académique, voire départemental. L'enjeu est ici de répondre au mieux aux besoins des commissions académiques post-baccalauréat.

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques - Sies  
Département des études statistiques – Pôle Recherche et développement

Les enquêtes sur les moyens consacrés à la recherche et au développement permettent de connaître les dépenses des régions et départements en matière de R&D.

La Dird et les effectifs de chercheurs sont ventilés par région. Ces données et des cartes sont disponibles sur le site Reperes du MESR. Ces données permettent également la mise à jour de la base de données Straterdu MESR.

Initié en 2009, le « kit recherche » permettant d'étendre l'offre de données régionales sera remis à jour en 2013 et mis à disposition des directions régionales de l'Insee.

Alimentation de l'outil de restitution d'indicateurs généraux sur la R&D en région, pour le volet « recherche » de l'outil PAP-ESR du département des outils d'aide au pilotage de SIES.

Enfin, la création de différentes structures de recherche prévues dans la loi « ESR » va accroître la demande de données régionales ou locales.

## **MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

Sous Direction de la Statistique et des Études - SDSE

La statistique Justice comporte par construction une dimension locale, mais sur le contour très particulier des différentes juridictions (35 Cours d'Appel, 160 tribunaux de grande instance, 305 tribunaux d'instance et de police, 210 Conseils de Prud'hommes, 135 tribunaux de commerce) ; des statistiques par juridiction sont régulièrement mises en en ligne sur le site du ministère.

On pourrait sans doute aller plus loin, par exemple sur l'accessibilité des populations aux juridictions, thème important pour appuyer une éventuelle poursuite de la réforme de la carte judiciaire dans les prochaines années ; en 2013, un travail de ce type été réalisé sur un champ partiel. De même, en 2013, on a conduit un exercice de projections départementales d'activité des juridictions à l'horizon 2030 selon un modèle qui s'appuie sur les projections démographiques de l'Insee. Pour le moment, aucun travail de ce genre n'est prévu en 2014, mais la SDSE pourrait être amenée à prolonger ces travaux en réponse à des demandes internes au ministère.

## **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

Direction centrale de la police judiciaire - DCPJ

L'apport des travaux permanents à la statistique régionale et locale de la DCPJ n'est pas susceptible d'évolution au cours de l'année 2014.

Pour mémoire, ils concernent :

- la mise à jour des « tableaux économiques régionaux » : résultats statistiques 2013 sur la délinquance constatée dans les régions administratives et les départements français (destinataire : Insee) ;

- la mise à jour des « tableaux de l'économie française » et de « l'annuaire statistique de la France » pour les données 2013 sur la délinquance constatée (destinataire : Insee).

## **PREMIER MINISTRE**

Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice  
Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales - ONDRP

La disponibilité progressive de **données sur les lieux de commissions des faits** constatés par la gendarmerie nationale puis par la police nationale devrait permettre à l'ONDRP de proposer de nouvelles statistiques locales, à l'échelle du département, et peut-être de la commune. On peut espérer que fin 2014, plus aucun fait ne sera attaché au lieu de son enregistrement mais bien à celui de sa commission.

Le projet de constitution de « **banque de données thématiques** » à partir des résultats des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » Insee-ONDRP devrait comporter une forte composante « territoire » : à l'échelle des zone d'études et d'aménagement du territoire pour ce qui est des découpages administratifs (*NUTS*, « *Nomenclature of Territorial Units for Statistics* », niveau 1), mais surtout selon des variables propres à l'enquête comme la taille de l'unité urbaine, le type de commune (ville-centre, communes de banlieue ou péri-urbaines) ou le type d'environnement du quartier (quartiers

pavillonnaires, quartiers d'immeubles ou autres). L'extension de l'échantillon aux quartiers classés zones urbaines sensibles (ZUS) permettra de s'intéresser tout particulièrement à la victimation et aux opinions sur la sécurité des ménages et des personnes de 14 ans et plus habitants de ces territoires urbains.

Il pourrait également être envisagé, sous la condition de disposer des ressources nécessaires, de produire des enquêtes de victimation à l'échelle locale en utilisant des modes de collecte adaptés. On étudiera pour ce faire les résultats de l'enquête méthodologique « Vols, Violences et sécurité » de 2013, dont la collecte par « internet » (Cawi) a été complétée par une collecte « papier » (Papi).

## **CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES - Cnaf**

La DSER assure un rôle d'animation et de pilotage du réseau des chargés d'études des Caf. Dans ce cadre, elle noue des partenariats d'échanges de données avec les principaux services statistiques ministériels (Dares, Éducation nationale, Ministère du logement) et l'Insee. Ces échanges permettent au réseau des CAF de disposer de données de cadrage complémentaires aux données allocataires et utiles dans leurs diagnostics locaux. Inversement, les données CAF peuvent être valorisées au sein des services statistiques.

Au-delà de ces échanges, la branche Famille a la volonté de toujours mieux appréhender les phénomènes sociaux et travailler sur les problématiques sociales locales. C'est pourquoi, un partenariat national a été initié entre la Cnaf et l'Insee en 2009 pour mettre à disposition des Caf des données géoréférencées permettant de construire un certain nombre d'indicateurs statistiques sur les allocataires pour des zonages infra communaux (Iris, ZUS). Ce partenariat se décline par des conventions locales entre les directions régionales de l'Insee et les Caf sur la mise à disposition de données géolocalisées complémentaires.

En collaboration avec l'Insee, un travail de formation initié en 2012 par la Cnaf se poursuivra en 2014 vers les Caf afin de leur permettre de mieux maîtriser l'utilisation des données carroyées et de partager cette formation avec les directions régionales de l'Insee. Ces formations doivent permettre aux deux partenaires Caf et Insee de travailler efficacement dans le cadre de partenariat d'études locales.

La Cnaf a par ailleurs été sollicitée par le SOeS pour transmettre des données sur les loyers, dans le cadre d'une expérimentation d'enrichissement des données des observatoires locaux des loyers.

Enfin, la diffusion par la Cnaf des données statistiques sur les foyers bénéficiaires de prestations légales et sur les services d'accueil du jeune enfant en particulier, accordera une place accrue aux niveaux départemental et infra-départemental.

## **CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS - Céreq**

La collecte de l'adresse de l'entreprise dans laquelle le jeune est employé en 2013, information collectée dans le cadre de l'enquête Génération 2010 permettra de repérer les emplois dans les zones franches urbaines, grâce à une codification ad hoc. Combinée à une codification des quartiers selon qu'ils relèvent de la politique de la ville ou non permettra d'affiner les approches territoriales en termes d'accès à l'emploi des jeunes.

## **AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE - Acoiss**

Dans le cadre de la convergence sur les séries d'emploi trimestriel, la qualité des séries au niveau local fait actuellement l'objet d'études conjointes avec l'Insee qui pourraient se poursuivre en 2014. L'objet est d'arriver à qualifier la qualité des séries locales d'emploi pour éclairer les utilisateurs sur la pertinence des séries sur des échelons géographiques fins.

## **INSTITUT DE RECHERCHE ET DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ - Irdes**

En 2014, l'Irdes poursuivra ses travaux dans le cadre d'un programme quadriennal établi pour la période 2014-2017. Le programme statistique comprendra ainsi en outre un pôle Santé et territoires, traitant de l'accessibilité spatiale aux soins et de la variabilité territoriale des pratiques de soins.

L'Irdes produit et diffuse gratuitement deux bases de données en ligne sur [www.ecosante.fr](http://www.ecosante.fr) :

- Eco-Santé France depuis 1986
- Eco-Santé Régions & Départements depuis 1992

L'Irdes contribue également à fournir les données françaises à l'OCDE (<http://stats.oecd.org/>)

Avec les bases de données Eco-Santé, l'Irdes met à disposition gratuitement plus de 60 000 séries de données (soit près de 6 millions de chiffres de 1950 à 2012), permettant l'analyse des systèmes de santé.

Ces données portent sur de grands thèmes tels que : l'état de santé de la population, les dépenses de santé, les professions de santé, l'hôpital, la protection sociale, l'aide sociale,

et des indicateurs plus globaux tels que : la démographie, l'économie.

Les données proviennent des principaux organismes officiels du domaine sanitaire et social, dont l'ensemble des sources statistiques officielles dans le domaine de la santé : Cnam-TS, Irdes, Direction Générale de la Santé, HCSP, Ined, Insee, Inserm, Ministère de l'Éducation nationale, Ministère des Transports, MSA, OCDE, Ordre des Pharmaciens, Sécurité Routière, Drees, Snip.

En accord avec nos partenaires (Drees, Assurance Maladie, Mutualité RSlet MSA) nous effectuons des mises à jour mensuelles pour garantir à nos utilisateurs les données les plus récentes possibles.

Il est prévu à l'avenir de mettre à disposition, entre autres :

- Des temps d'accès moyens aux médecins libéraux ;
- Des données issues de la base SAE de la Drees sur la psychiatrie générale et infanto-juvénile, les urgences médicales et pédiatriques, les consultations externes ;
- Des informations sur les consommations de soins portées au remboursement issues du Sniiram
- Les indicateurs de la loi de santé publique.
- Des données sur les équipements hospitaliers.

## **MUTUALITE SOCIALE AGRIGOLE - MSA**

Comme chaque année, l'Observatoire Économique et Social (OES) et les tableaux de bord de la MSA fournissent des données au niveau cantonal, départemental ou régional. La diffusion des données est conforme au respect des obligations relatif au secret statistique.

## SIGLES

Acooss	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
Adeli	Automatisation Des Listes
Anah	Agence Nationale de l'Habitat
Anru	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.
Banatic	BAse NATionale d'informations sur l'InterCommunalité
BPE	Base permanente des équipements
BSPA	Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture - Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
CCMSA	Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole
Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CGDD	Commissariat général au développement durable
CLAP	Connaissance locale de l'appareil productif
CMU-C	Couverture maladie universelle complémentaire
Cnam	Caisse nationale de l'assurance maladie
Cnerp	Commission nationale d'évaluation du recensement de la population
COICOP	Classification of Individual Consumption by Purpose (Classification des fonctions de consommation des ménages)
Cucs	Contrat urbain de cohésion sociale
CVS	Enquête Cadre de vie et sécurité
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
DDAR	Direction de la diffusion et de l'action régionale - <b>Insee</b>
DCF	Règlement Data Collection Framework (CE) n° 199/2008 du Conseil de l'Union Européenne du 25 février 2008
DCPJ	Direction centrale de la police judiciaire - Ministère de la Justice
DEFM	Demandeurs d'emploi en fin de mois
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Ministère de l'éducation nationale
Deps	Département des études de la protection et des statistiques - Ministère de la Culture
DESL	Département des études et des statistiques locales Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique
Dera	Département de l'emploi et des revenus d'activité - Insee
DET	Division des études territoriales - Insee
DGAFFP	Direction générale de l'administration et de la fonction publique - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
DGCL	Direction générale des collectivités locales - Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique
DGFIP	Direction générale des finances publiques - Ministère de l'économie et des finances
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche - Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
DGGN	Direction générale de la Gendarmerie nationale
DGPN	Direction générale de la Police nationale
DMCSI	Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale - Insee
Drac	Directions régionales des affaires culturelles
Dreal	Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique - Ministère des Affaires sociales et de la Santé - Ministère de l'Économie et des Finances - Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social -
D SCT	Département des statistiques de court terme - Insee
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
DSED	Département des statistiques, des études et de la documentation - Ministère de l'Intérieur
DSN	Déclaration sociale nominative
D SCT	Département des statistiques de court terme - Insee
DSU	<i>Dotation de solidarité urbaine</i>
EACEI	Enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie

Elipa	Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants
EPCI	Établissements publics de coopération intercommunale
ERF	Enquête Revenus fiscaux
Filocom	Fichier du logement communal
Filosofi	Fichier Localisé Social et Fiscal
GF-3C	Bureau des études statistiques en matière fiscale - Direction générale des finances publiques - Ministère de l'économie et des finances
Ined	Institut national d'études démographiques
Ipampa	Indice des prix d'achat des moyens de production agricole
Irdes	Institut de recherche et documentation en économie de la santé
IVQ	Enquête sur l'information et la vie quotidienne
Japd	Journée d'appel de préparation à la défense
MAP	Modernisation de l'action publique
Meos	Mission des études, de l'observation et des statistiques - Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
MSA	Mutualité sociale agricole
ONCEA	Observatoire de la consommation des espaces agricoles
ONDRP	Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales
Opise	Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises
Psar	Pôle de service de l'action régionale
RDL	Revenus disponibles localisés
RFL	Revenus fiscaux localisés
RIL	Répertoire d'immeubles localisés - Insee
RPLS	Répertoire du parc locatif social
SAR	Département de l'action régionale - Insee
Sdese	Sous-direction des études statistiques, de l'évaluation et de la prospective
SDM3D	Sous-direction des méthodes et des données pour le développement durable - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SDSE	Sous-direction de la statistique et des études - Ministère de la Justice
SDST	Sous-direction des statistiques des transports - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Sgar	Secrétaire général pour les affaires régionales
SGCIV	Secrétariat général du Comité interministériel des villes - Ministère de l'Égalité des territoires et du logement - Ministère délégué à la ville
SGII	Secrétariat à l'immigration et à l'intégration - Ministère de l'Intérieur
Siera	Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sirene	Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements
SOeS	Service de l'Observation et des Statistiques- Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SSP	Service de la statistique et de la prospective - Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
SRCV	Statistiques sur les revenus et les conditions de vie
SSM	Service statistique ministériel
SSP	Service statistique publique
ZUS	Zone urbaine sensible